



Destinataires :

Mesdames, Messieurs, les Présidents de Fédérations olympiques, non olympiques, affinitaires, multisports, scolaires et universitaires

Mesdames, Messieurs, les Présidents de CROS

Mesdames, Messieurs, les Présidents de CDOS

Mesdames, Messieurs les responsables de Commissions « jeunes dirigeants » et « athlètes de haut-niveau »

Paris, le 17 Janvier 2011

NRéf. : JV.VTC.1083

Objet : Académie Internationale Olympique, 51^{ème} Session pour jeunes participants, du 25 Juin au 9 Juillet 2011

Mesdames, Messieurs, les Présidents,

Comme tous les ans, l'Académie Internationale Olympique organise une **Session Internationale pour jeunes participants** à Olympie (Grèce). La France aura le plaisir d'y déléguer trois représentants. Cette année, la session se déroulera **du 25 Juin au 9 Juillet 2011**.

A cette occasion, se retrouveront des jeunes de tous les pays, envoyés par leurs Comités Nationaux Olympiques respectifs, pour participer à des conférences et à des échanges sur l'Olympisme. Les jeunes qui auront l'honneur d'être retenus doivent être conscients qu'ils auront une mission de représentation de leur pays.

Le sujet principal de cette session sera : « **l'Olympisme** ».

Le sujet spécial s'intitule cette année : « **AIO : 50 ans d'Education Olympique** ».

La délégation française est envoyée en Grèce par le Comité National Olympique et Sportif Français qui prend à sa charge, le transport, l'hébergement et la tenue officielle.

Toutes les candidatures seront examinées par la **Commission Nationale des Relais d'Olympie (CNRO)**, rattachée à l'**Académie Nationale Olympique Française**.

Les critères retenus pour la recevabilité des candidatures sont les suivants :

- Les candidats(es) devront **avoir entre 20 et 35 ans au 25 Juin 2011** et renvoyer dans les délais, l'intégralité des documents demandés, obligatoirement validés par une fédération, un CROS ou le CNOSEF. Le candidat doit donc effectuer la démarche auprès d'une de ces 3 institutions afin que son dossier puisse être recevable.

N° SIRET 439 437 286 00016 – Code APE 913E

Académie Nationale Olympique

Maison du sport français – 1, avenue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS Cedex 13

Téléphone : 01 40 78 28 00 – Télécopie : 01 40 78 28 72 – <http://www.franceolympique.com> – Courriel : academieolympique@cnosf.org

- Il doit s'agir d'athlètes représentatifs sur les plans sportif et scolaire, et s'intéressant à l'Olympisme.
- De manière à pouvoir participer effectivement aux échanges internationaux, **la maîtrise de l'anglais est obligatoire** ; toute autre connaissance linguistique est la bienvenue.

Les représentants qui seront sélectionnés, doivent être susceptibles de transmettre à leur retour, les enseignements qu'ils auront retirés de cette expérience, l'idéal étant de trouver chez ces jeunes des militants du mouvement sportif de demain.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous proposer **un à deux candidats** (un garçon et une fille maximum) répondant à ces conditions pour participer à ce séjour.

Notez par ailleurs que le **handicap physique d'un candidat n'empêche pas sa candidature**. Toutefois, situées sur une colline à l'écart d'Olympie, les installations de l'Académie Internationale Olympique n'ont pas été prévues pour l'accueil de participants qui ne pourraient assurer leur autonomie sur place. Ce degré d'autonomie sera donc apprécié en amont de la sélection.

J'attire également votre attention sur le fait **que les dates du séjour sont impératives**.

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature qui comprend :

- un **questionnaire** de candidature ; celui-ci est destiné à la CNRO aux fins de sélection,
- le **formulaire** personnel du participant exigé par l'AIO,
- le **cahier des charges** des droits et devoirs du jeune participant à la session, dont le candidat doit prendre connaissance.

En pièce jointe figure également un fichier de présentation de l'AIO.

Les candidatures devront nous parvenir pour le **21 Février 2011 au plus tard, exclusivement par voie électronique**, à l'attention de Mme Terrien- Conques Valérie, AcademieOlympique@cnosf.org, et **validées obligatoirement par une Fédération, un CROS ou le CNOSF**.

Cette validation s'effectuera lors du retour du dossier sous la forme d'une **lettre d'accompagnement électronique visée** par le Président de l'institution de rattachement ou par un élu en charge du dossier.

Dans l'attente de la suite que vous voudrez bien réserver à cette invitation, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments les plus sincères.

Valérie TERRIEN-CONQUES

Vice- Présidente de l'ANOF

Présidente de la Commission Nationale des Relais d'Olympie

Rappel : **Pièces à fournir** pour la recevabilité des dossiers :

- **Questionnaire** de candidature rempli,
- **Formulaire personnel** du participant rempli, signé et accompagné de 2 photos,
- **Lettre d'accompagnement** validant la candidature, visée par l'institution.

N.B : Les participants(es) sélectionnés(es) ne pourront en aucun cas être accompagné(es), même avec une prise en charge des frais.

P.J : Questionnaire de candidature + Document de présentation de l'AIO + Formulaire destiné à l'AIO + Cahier des charges des droits et devoirs du jeune participant.



A retourner par voie électronique
avant le 21/02/2011
à l'attention de Valérie Terrien - Conques :
AcademieOlympique@cnosf.org

<i>Cadre réservé à l'ANOF</i>	
N° candidature	

Fiche d'identité

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Date de naissance :

Nationalité :

Sexe : M F

Situation de famille : célibataire marié(e) autre :

Situation scolaire ou professionnelle actuelle :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

Date : / / 2011

Candidature présentée par :

- La Fédération :
- Le CROS :
- Le CNOSF



1- Carrière sportive

- ♦ Sport(s) pratiqué(s) en compétition :
 - Sport de prédilection :
 - Autre(s) sport(s) :
- ♦ Fédération d'appartenance :
- ♦ Club d'appartenance (mentionnez le département) :
- ♦ Niveau de pratique et nombre d'années:
 - International :
Nombre de sélections en équipe de France :
 - National :
 - Régional :
- ♦ Palmarès international et/ou national:

Titres ou records	Année

- ♦ Participation à une expérience olympique (FOJE/JO/Camp international de la jeunesse) :
 - oui, lesquelles + années:
 - non

2- Formation scolaire et/ou universitaire

♦ Niveau d'études :

Diplômes scolaire(s) (Bac), universitaire(s), professionnel(s) obtenus	Année

- ♦ Scolarité au sein d'une section sportive/pôle : non oui, précisez :
- ♦ Etudes ou formation en cours :
- ♦ Profession envisagée ou actuellement exercée :

3 - Formation et expérience au sein du mouvement associatif sportif

♦ **Formation sportive :**

Diplômes fédéraux (moniteur, ...) et/ou diplômes professionnels (BEES, BP JEPS, ...)

Intitulé	Année

Autres formations suivies en lien avec le sport (exemple : stage de jeune dirigeant, ...)

Intitulé	Année

Autres diplômes (AFPS ou PSC1, BAFA, BAFD, ...)

Intitulé	Année

♦ **Expérience d'encadrement (moniteur, entraîneur) :**

Discipline	Association	Niveau	Nombre d'années

♦ **Expérience de juge ou d'arbitre :**

Discipline	Association	Niveau	Nombre d'années

♦ **Expérience de dirigeant sportif :**

Structure	Fonction et responsabilités	Nombre d'années

4- Autres expériences (domaines artistique, social, culturel, politique...):



5 - Niveau de langue

Langues	Scolaire	Maîtrisé	Courant
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Décrivez votre niveau de langue (certifications obtenues, expériences à l'étranger, autres informations utiles...) :

(NB : la CNRO se laisse le droit de vérifier les connaissances en anglais lors de la réunion d'accueil)

6 - Réflexion sur le thème olympique :

Thème spécial de la session 2011 : « AIO : 50 ans d'Education Olympique »

♦ Que sont **pour vous** les Jeux Olympiques ?

♦ Que représente **pour vous** l'Olympisme ?

♦ Comment percevez-vous l'avenir des Jeux Olympiques ?



- ♦ Quelles sont les réflexions que vous suggère le thème de la session ?

7 - Motivation et investissement

- ♦ Connaissez-vous les missions et actions de l'AIO ? Si oui, pouvez-vous les détailler ?

- ♦ Pourquoi souhaitez-vous participer à la Session des Jeunes Participants ?

- ♦ Comment envisagez-vous d'exploiter cette expérience ?



Questionnaire de candidature
51^{ème} session AIO
du 25/06/2011 au 9/07/2011
Olympie - GRECE

- ♦ Connaissez-vous les missions et actions de l'ANOF ? Si oui, pouvez-vous les détailler ?

Souhaitez-vous à l'avenir vous investir au sein de l'ANOF ? oui non

- ♦ Si oui, de quelle manière, dans quel domaine et à quel niveau envisagez-vous cet investissement ?

- ♦ Quelles compétences pouvez-vous apporter à l'ANOF ?

- ♦ Avez-vous d'autres éléments à apporter pour défendre votre candidature ?

-
- ♦ Etes-vous certain de pouvoir vous rendre disponible aux dates de la session,
soit du 25 juin au 9 juillet 2011 ? oui non

Je déclare avoir pris connaissance du Cahier des charges des droits et devoirs du jeune participant et m'engage à le respecter

J'autorise la diffusion de mon image et de mes propos sur tous les documents édités par la Commission Nationale des Relais d'Olympie, l'ANOF ou le CNOSF, ainsi que sur le site internet de l'ANOF et du CNOSF.



CAHIER DES CHARGES DES DROITS ET DEVOIRS DU JEUNE PARTICIPANT

L'objectif de ce document est de présenter aux jeunes participants à la Session de l'Académie Internationale Olympique (AIO) les droits et devoirs qui leur incombent.

En effet, les jeunes sélectionnés pour cette session disposent d'une opportunité extraordinaire qui leur est offerte par l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF). Cependant en retour, ceux-ci ont quelques engagements à respecter.

1. LES DROITS DU JEUNE PARTICIPANT

1.1. Avant la session

Dans la mesure du possible, une dotation matérielle (tenues sportive et officielle, sac, etc.) est mise à sa disposition au cours de son séjour qu'il pourra garder par la suite.

1.2. Pendant la session

Le séjour est offert en intégralité (transport, hébergement, nourriture, activités, conférences, etc.). Il est pris en charge par l'ANOF et par l'AIO.

Cette session constitue une opportunité exceptionnelle de rencontrer des jeunes du monde entier, d'échanger avec eux sur des sujets tels que la culture, le sport, les modes de vie de leur pays, de débattre sur l'Olympisme et ses valeurs.

Cette session constitue également une opportunité exceptionnelle de garder des contacts avec ces jeunes du monde entier, afin de continuer ces échanges et rencontres au-delà du séjour.

1.3. Après la session

Le jeune participant devient membre de droit de la Commission Nationale des Relais d'Olympie (CNRO) au sein de l'ANOF.

2. LES DEVOIRS DU JEUNE PARTICIPANT

2.1. Avant la session

La **présence est obligatoire lors de la réunion d'information** qui a lieu en général au mois de mars ou avril. Dans le cas contraire, la sélection sera annulée et proposée à un candidat remplaçant.

En outre, leur sélection peut-être rendue caduque si la commission juge lors de la réunion de rencontre que des informations erronées ont été communiquées.

Académie Nationale Olympique Française

Maison du sport français – 1 avenue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS Cedex 13
Téléphone : 01 40 78 28 00 – Télécopie : 01 40 78 28 72 – <http://www.franceolympique.com> – Courriel : academieolympique@cnoisf.org
Association déclarée à la préfecture de police de Paris sous le numéro 114765 P (J.O. du 4 mai 1994) – N° SIRET : 439 437 286 00016 – Code APE : 913E

Il est également nécessaire de se documenter sur les thèmes traités lors de la session avant de s'y rendre, et ce afin de profiter au maximum des conférences et des échanges.

Un perfectionnement en anglais est également à prévoir dans le cas où l'anglais courant ne serait pas maîtrisé, et ce afin de pouvoir profiter au maximum des échanges qui ont lieu avec les jeunes des différents pays représentés.

2.2. Pendant la session

Le jeune participant est le représentant de l'ANOF. Il lui revient donc la charge de la représenter de façon positive (respect des règles de vie et de fonctionnement de la session, participation (active) aux activités proposées en particulier conférences et groupes de discussion (obligatoires), « bonne conduite »,...).

Les échanges effectués lors de la session doivent permettre au jeune participant de ramener des idées, des propositions d'actions. Le jeune participant doit non seulement profiter de ces échanges pendant les groupes de discussion mais également lors de tous les temps informels.

2.3. Après la session

A son retour, le jeune participant doit rédiger un rapport présentant un bilan de la session : son ressenti, les thèmes traités lors des conférences et échanges, des réflexions et idées à proposer,... Il est nécessaire de rendre ce rapport dans les délais qui seront fixés.

D'autre part, les sessionnaires seront invités à proposer une présentation de leur séjour aux membres de la CNRO et éventuellement aux membres de l'ANOF à l'occasion d'un regroupement ou d'une réunion.

Le jeune participant autorise la diffusion de son image et de ses propos sur tous les documents édités par la CNRO, l'ANOF ou le CNOSF ainsi que sur le site internet de l'ANOF et du CNOSF.

En acceptant sa sélection, le candidat s'engage à s'investir à son retour au sein de la CNRO et de l'ANOF : participer aux réunions de la CNRO régulièrement (au moins une dans l'année, et ce dans les 3 ans qui suivent la session) et/ou s'investir dans les projets de la dite commission ou de l'ANOF. Les sélectionnés devront répondre favorablement à au moins une sollicitation dans les 2 années suivant leur sélection. Dans le cas contraire, le jeune participant perdra son droit à être membre de cette commission.

Les activités de l'ANOF, dont la mission consiste à promouvoir les valeurs du sport et de l'Olympisme., sont organisées autour de deux axes : le patrimoine (« Mémoire du monde sportif ») et l'éducation (Camp olympique de la jeunesse par exemple). Ceux-ci constituent des domaines d'investissement possibles au sein de l'ANOF.

La participation à ces actions peut se faire à différents échelons (du local au national) et sous différentes formes (représenter l'ANOF dans des colloques ou manifestations sportives axées sur les valeurs, aider localement à l'élaboration de projets éducatifs, à l'organisation de camps olympiques, concevoir des outils pédagogiques, etc ...).

FORMULAIRE PERSONNEL DU PARTICIPANT

Comité National Olympique de : _____

Nom : _____ Date de naissance : _____

Prénom : _____ Situation de famille : célibataire marié

Nationalité : _____ E-mail : _____ Sexe : _____

Adresse : _____ Tél. : _____

Date d'arrivée à Athènes (par quel moyen) : _____

Date prévue du départ de Grèce : _____

Connaissance des langues. Quelle est votre langue maternelle ? _____

AUTRES LANGUES	LISEZ-VOUS		ECRIVEZ-VOUS		PARLEZ-VOUS		COMPRENEZ-VOUS	
	sans difficulté	difficilement	sans difficulté	difficilement	couramment	difficilement	sans difficulté	difficilement

ETUDES. Donnez des détails complets :

A. Enseignement scolaire, secondaire, technique ou apprentissage

Nom de l'établissement, ville et pays	Année d'études		Diplômes et distinctions académiques	Sujet d'étude principal
	de	à		

B. Enseignement supérieur

Nom de l'établissement, ville et pays	Type d'enseignement	Année d'études		Certificats ou diplômes obtenus
		de	à	

Profession : _____

Carrière sportive en tant qu'athlète : _____

Sports pratiqués dans le passé _____

Sports actuellement pratiqués : _____

Palmarès : _____

Indiquer les associations ou clubs dont vous faites partie : _____

Carrière sportive en tant que dirigeant : (Enumérez les fonctions exercées au sein d'un club ou aux échelons régional, national, international) _____

Quel est votre intérêt spécial dans le domaine du sport : _____

Exprimez en 5 lignes pourquoi vous avez souhaité participer à la Session de l'A.I.O. :

Notez ci-dessous toute parution personnelle faite : _____

REMARQUES :

DATE : _____ SIGNATURE (Participant) _____

Confirmé par le C.N.O. de _____ SIGNATURE : _____

DATE : _____



Olympie

L'Académie Internationale Olympique



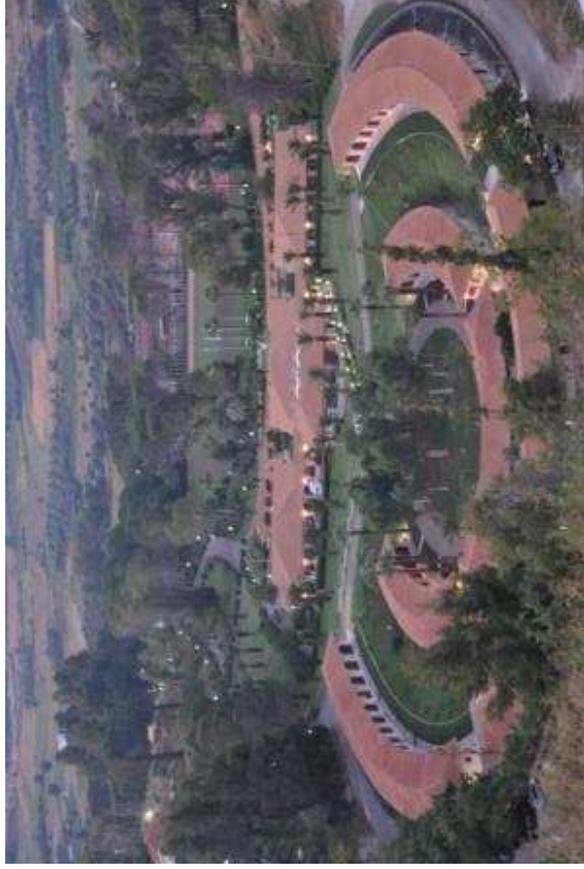
Historique de l'AIO

- **Le baron Pierre de Coubertin** (1863-1937) nourrissait des desseins plus vastes que la célébration quadriennale des Jeux. Son projet était avant tout pédagogique et éducatif, le sport étant un élément essentiel de la formation de l'individu. Au cours des congrès olympiques du Havre en 1897 (consacré notamment à la diffusion de l'éducation physique et du sport), puis de Bruxelles (1905), Paris (1906, 1914), ou encore Lausanne (1913, 1921), Coubertin exhorta le CIO à adopter ses principes pédagogiques afin d'assurer au sport une place de choix dans les programmes éducatifs à tous les degrés et dans tous les pays. Dès 1919, Coubertin exprima le souhait d'une institution permanente consacrée à la promotion des principes du mouvement olympique.
- En 1938, malgré la mort du baron, et sous l'impulsion de l'Allemand **Carl Diem** - fondateur de l'École supérieure des sports de Cologne - un Centre d'études olympiques vit le jour à Berlin qui se consacra jusqu'en 1944 aux recherches sur l'Olympisme. Le secrétaire général du Comité national olympique (CNO) hellénique **Jean Ketseas**, soutenu par Diem, envisagea par la suite d'instituer à Olympie une assemblée annuelle de la jeunesse du monde afin que celle-ci partage et diffuse les idéaux olympiques. Un projet d'Académie olympique obtint ainsi l'aval du CIO en Juin 1939. Conséquence de la guerre, ce ne fut qu'en 1948 que Ketseas soumit au CIO des propositions concrètes en vue de la création de cette Académie. Lors de sa 43ème session à Rome, en 1949, le CIO chargea le CNO grec de prendre toutes les mesures nécessaires à la fondation de « cette haute école de l'olympisme ».
- Il fallut toutefois attendre le **14 juin 1961** pour que l'Académie internationale olympique soit inaugurée à Olympie, sous la présidence de Jean Ketseas. Cette inauguration coïncida d'une part avec la 58ème session du CIO qui se tint à Athènes et d'autre part avec la présentation solennelle au gouvernement grec du stade antique d'Olympie, fruit des travaux de fouilles de l'Institut archéologique allemand d'Athènes.

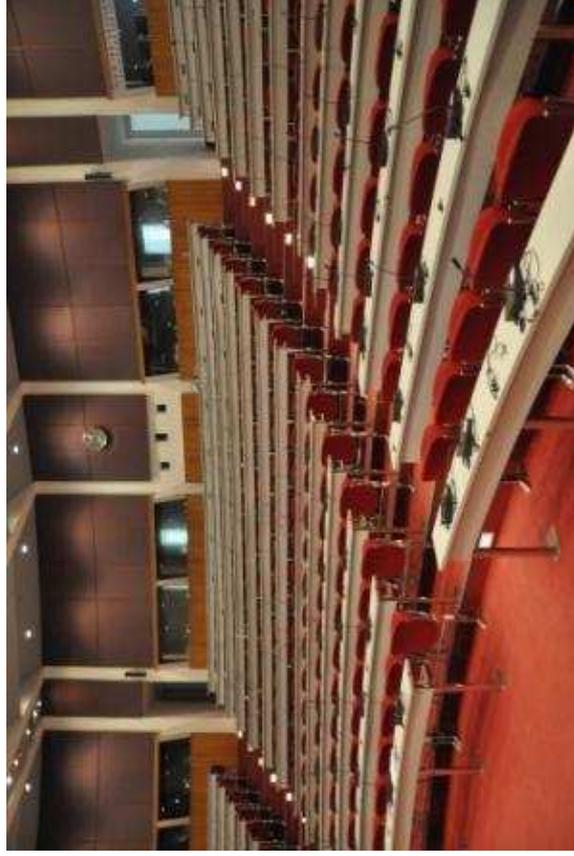
La stèle au pied de laquelle repose le cœur de Pierre de Coubertin



Les installations de l'AIO



L'amphithéâtre de l'AIO



Les installations sportives de l'AIO



Organisation, objectifs et fonctionnement

- L'AIO est administrée par le CNO hellénique. Cinq membres grecs composent l'**Ephoria**, son comité directeur qui rend compte de l'organisation et du fonctionnement. Elu par cette dernière, le président, actuellement **Isidoros Kouvelos**, ne peut être que de nationalité grecque. Un organe consultatif, la Commission de l'AIO, a par ailleurs été créé au sein du CIO pour qu'y soient représentés les intérêts de l'Académie. Cette commission contribue par ailleurs à la bonne exécution des plans proposés et exerce une action incitative auprès des CNO et des fédérations afin que ces derniers délèguent leurs meilleurs participants aux différentes sessions.
- L'AIO se veut un **centre culturel international**, une agora veillant au maintien et au développement de l'esprit olympique. Son rôle est de faciliter la recherche, de promouvoir les principes généraux et les valeurs sociales, éducatives, éthiques, esthétiques et spirituelles du mouvement olympique. **Elle éclaire le CIO sur l'avenir des Jeux et contribue au développement de l'olympisme par l'éducation des acteurs, décideurs et spectateurs du monde du sport** ; elle exhorte notamment les gouvernements à légiférer en faveur de la promotion des sports.
- Dans le cadre de sessions régulières, l'AIO organise des **conférences** assurées par d'éminents experts, mais également des discussions ouvertes permettant aux participants de débattre. Un dialogue fructueux peut alors s'établir et aboutir à un certain nombre de conclusions utiles au CIO. Depuis 1961, une session annuelle pour jeunes participants, est organisée à Olympie. La formule de cette session originale a par la suite été reprise et adaptée pour d'autres publics : de pareils regroupements ont été créés sous forme bisannuelle pour les cadres enseignants (1973), les membres et collaborateurs des CNO et des fédérations sportives internationales (1978), ou encore les directeurs des Académies nationales olympiques (1988). Le rapport de chaque session est inscrit dans un « livre bleu » édité chaque année par l'Académie internationale olympique.

Le site archéologique d'Olympie



Sessions 2011

Ont notamment participé aux sessions de l'AIO :

- Caroline Koechlin-Aubert (2003), USO Mondeville Basket, internationale
- Isabelle Mouthon-Michellys (1996), triathlète, olympienne (Sydney 2000, 7^{ème})
- Etienne Thobois (1989), membre de l'équipe olympique de Badminton à Atlanta en 1996
- Thierry Rey (1981), champion olympique de judo à Moscou en 1980
- Henri Boerio (1970), médaillé olympique de gymnastique à Montréal (1976) ...

- Cette année, l'AIO propose ses traditionnelles sessions internationales :
 - pour **directeurs des ANO** (11^{ème} édition, du 11 au 18 mai 2011),
 - pour **jeunes participants** (51^{ème} édition, du 25 juin au 9 juillet 2011),
 - pour **étudiants post-gradués** (18^{ème} édition, du 2 au 30 septembre 2011),
 - pour **éducateurs et cadres d'instituts supérieurs d'éducation physique** (9^{ème} édition, du 2 au 9 juin 2011),
 - pour **médaillés olympiques** (3^{ème} édition, du 21 au 27 juin 2011)
 - pour **journalistes sportifs** (13^{ème} édition, du 9 au 16 septembre 2011).

- L'AIO propose un **programme Master** « études olympiques, éducation olympique, organisation et gestion de manifestations olympiques », en collaboration avec l'Université du Péloponnèse.

Renseignement auprès de l'ANOF : 01.40.78.29.43.

